

Avenant n°1 bis à la convention de partenariat d'objectifs et de moyens

Fondation Nationale des Sciences Politiques, Campus de Dijon – Dijon Métropole - Ville de Dijon

Année 2018

Entre d'une part,

Dijon Métropole, représentée par son Président, dûment habilité par délibération du Conseil Métropolitain du 20 décembre 2018,

et

La Ville de Dijon, représentée par son maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2018, ci-après désignée « la Ville »,

et d'autre part,

La Fondation Nationale des Sciences politiques (FNSP), représentée par son Administrateur, Monsieur Frédéric MION, dont le siège est situé 27 rue Saint-Guillaume à Paris, ci-après désignée « Sciences Po »,

IL EST CONVENU ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant qu'il est nécessaire de proroger d'un an la durée de la convention de partenariat d'objectifs et de moyens conclue, pour les années universitaires 2014-2017, entre la Communauté de l'agglomération dijonnaise, la Ville de Dijon et la Fondation Nationale des Sciences Politiques afin de mener à bien les différentes actions en cours.

La convention de partenariat n°15-462 du 18 septembre 2014 est donc complétée comme suit.

ARTICLE 1

L'article 2.2 relatif à la participation financière dans le cadre du fonctionnement est complété comme suit.

Pour l'année 2018, la Ville versera à Sciences Po une subvention de 32 360 €.

Ce montant est composé comme suit :

- 27 360 € destinés au versement des bourses d'études pour les étudiants étrangers,
- 5 000 € pour soutenir les « projets collectifs » et les associations étudiantes du campus de Dijon dont les projets portent sur la citoyenneté européenne.

ARTICLE 2

L'article 4 relatif aux modalités de paiement est complété comme suit.

La subvention de la Ville sera versée en totalité à Sciences Po, dès que le présent avenant sera devenu exécutoire.

ARTICLE 3

L'article 5 relatif à la durée de la convention est complété comme suit.

La durée de la convention de partenariat est prorogée d'un an.

Le présent avenant est conclu au titre de l'année 2018. Il correspond à l'année universitaire 2017-2018.

ARTICLE 4

Les autres dispositions de la convention de partenariat d'objectifs et de moyens n°15-462 du 18 septembre 2014 demeurent inchangées.

Fait à Dijon, le

En trois exemplaires originaux.

Pour DIJON METROPOLE, Le Président. Pour la VILLE DE DIJON, Le Maire,

François REBSAMEN

François REBSAMEN

Pour la FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, L'Administrateur,

Frédéric MION



Avenant n°2

à la convention de partenariat d'objectifs et de moyens

Fondation Nationale des Sciences Politiques, Campus de Dijon – Dijon Métropole - Ville de Dijon

Année 2019

Entre d'une part,

Dijon Métropole, représentée par son Président, dûment habilité par délibération du Conseil Métropolitain du 20 décembre 2018,

et

La Ville de Dijon, représentée par son maire en exercice, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal du 17 décembre 2018, ci-après désignée « la Ville »,

et d'autre part,

La Fondation Nationale des Sciences politiques (FNSP), représentée par son Administrateur, Monsieur Frédéric MION, dont le siège est situé 27 rue Saint-Guillaume à Paris, ci-après désignée « Sciences Po »,

IL EST CONVENU ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant qu'une convention de partenariat d'objectifs et de moyens a été conclue, pour les années universitaires 2014-2017, entre la Communauté de l'agglomération dijonnaise, la Ville de Dijon et la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Considérant que par avenants n°1 et n°1 bis, la durée de cette convention a été prolongée d'un an afin de couvrir l'exercice 2018 correspondant à l'année universitaire 2017-2018.

Considérant qu'afin de mener à bien les différentes actions en cours, il est nécessaire de proroger d'une année supplémentaire ladite convention.

La convention de partenariat n°15-462 du 18 septembre 2014 est donc complétée comme suit.

ARTICLE 1

L'article 2.2 relatif à la participation financière dans le cadre du fonctionnement est complété

comme suit.

Pour l'année 2019, la Ville versera à Sciences Po une subvention de 32 360 €.

Ce montant est composé comme suit :

- 27 360 € destinés au versement des bourses d'études pour les étudiants étrangers,
- 5 000 € pour soutenir les « projets collectifs » et les associations étudiantes du campus de Dijon dont les projets portent sur la citoyenneté européenne.

ARTICLE 2

L'article 4 relatif aux modalités de paiement est complété comme suit.

La subvention de la Ville sera versée en totalité à Sciences Po, dès que le présent avenant sera devenu exécutoire.

ARTICLE 3

L'article 5 relatif à la durée de la convention est complété comme suit.

La durée de la convention de partenariat est prorogée d'une année supplémentaire. Le présent avenant est conclu au titre de l'année 2019. Il correspond à l'année universitaire 2018-2019.

ARTICLE 4

Les autres dispositions de la convention de partenariat d'objectifs et de moyens n°15-462 du 18 septembre 2014 demeurent inchangées.

Fait à Dijon, le

En trois exemplaires originaux.

Pour DIJON METROPOLE, Le Président, Pour la VILLE DE DIJON, Le Maire,

François REBSAMEN

François REBSAMEN

Pour la FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, L'Administrateur,

Paris, 14/05/2018

COLLEGE UNIVERSITAIRE CAMPUS DE DIJON

COMPTE DE FONCTIONNEMENT ARRETE AU 31/12/17

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montants en (
Dépenses d'enseignement	446 262
Frais de personnel non enseignant	419 107
Locaux	122 560
Postes et télécommunications	30 137
Frais de missions et déplacements	90 674
Imprimés (livres, abonnements)	13 950
Fournitures administratives (Informatiques, bureau, copieurs)	30 264
Prestations de services	24 669
Bourses et subventions versées	384 734
Dotation aux amortissements	35 169
Charges exceptionnelles	0
Frais de structure centraux	276 200
Frais de structure scolarité	766 000
TOTAL DES DEPENSES	2 639 725
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	_
Subvention 2017 de la Régional Bourgogne - Franche - Comté	414 400
Subvention 2017 de Dijon Métropole	123 000
Subvention 2017 de la ville de Dijon	42 360
Droits de scolarité	862 291
Recettes diverses & Produits exceptionnels	2 837
Reprise de la quote part des subventions d'investissement de 2013 à 2014	15 013
TOTAL DES RECETTES	1 459 901

Le calcul en coûts complets des activités de la FNSP intègre la contribution des services supports dans la présentation des compte analytiques. Ces frais se décomposent en :

Direction financière

0

0

0

Fondation Nationale des Sciences Politiques SIRET 78430824900019 - APE 8542Z - TVA FR 27784308249 27, rue Saint-Guillaume - 75337 Paris cedex 07 T. (33)1 45 49 50 50 - sciencespo.fr

⁻ frais de structure centraux correspondant aux dépenses des services transversaux : Direction générale, Direction financière, Direction des ressources humaines, Direction des services d'information, Direction des services généraux et de l'immobilier etc.

⁻ frais de structure scolarité correspondant aux dépenses d'ingénierie et de de support des services de la Direction des études et la scolarité (aide sociale, pôle numérique, services communs d'enseignement, etc.) et à partir de 2012, les missions de promotion de recrutement de la Direction des affaires internationales et des échanges de Sciences Po.





Activités du campus européen – Europe centrale et orientale de Sciences Po à Dijon septembre 2017 – juin 2018

I. Indicateurs de réalisation

1. Présence d'un 1er cycle accueillant environ 120 étudiants ou plus à Dijon (sur 3 années d'études) avec l'objectif d'atteindre à terme un maximum de 150 étudiants

Cet objectif a été atteint dès 2004 et très largement dépassé depuis : à la rentrée 2017 le campus de Dijon a accueilli 253 étudiants, dont 167 sur site.

- Le campus a atteint le maximum de sa capacité d'accueil, avec des promotions de 70-90 étudiants environ
- Objectif de recrutement pour 2018-19 (en train d'être réalisé): 96 admis (en anticipant des désistements estimés à 5-10 étudiants), soit – compte tenu d'abandons ou redoublements en 1^{ère} année – un effectif estimé à la rentrée 2018 de 175-180 étudiants sur site
- Une forte diversité :
 - du point de vue des nationalités représentées : 34 nationalités ont été représentées parmi les 167 étudiants présents sur site en 2017-18

				_
1	Française-hongroise	se-hongroise 2 Marocaine		1
1	Française-polonaise	2	Néerlandaise	1
1	Française-roumaine	2	Polonaise	6
2	Française-russe	1	Roumaine	7
1	Française-slovaque	1	Roumaine - moldave	1
8	Française-tchèque	1	Russe	1
1	Française-turque	1	Serbe	2
2	Géorgienne	1	Serbe-hongroise	1
2	Grecque	1	Slovaque	4
2	Hongroise	7	Slovène	1
77	Italienne	3	Tchèque	9
1	Kosovar	1	Tchèque-slovaque	1
1	Lettone-française	1	Ukrainienne	2
1	Lituanienne	3	Vietnamienne	2
	1	1 Française-polonaise 1 Française-roumaine 2 Française-russe 1 Française-slovaque 8 Française-tchèque 1 Française-turque 2 Géorgienne 2 Grecque 2 Hongroise 77 Italienne 1 Kosovar 1 Lettone-française	1 Française-polonaise 2 1 Française-roumaine 2 2 Française-russe 1 1 Française-slovaque 1 8 Française-tchèque 1 1 Française-turque 1 2 Géorgienne 1 2 Grecque 1 2 Hongroise 7 77 Italienne 3 1 Kosovar 1 1 Lettone-française 1	1 Française-polonaise 2 Néerlandaise 1 Française-roumaine 2 Polonaise 2 Française-russe 1 Roumaine 1 Française-slovaque 1 Roumaine - moldave 8 Française-tchèque 1 Russe 1 Française-turque 1 Serbe 2 Géorgienne 1 Serbe-hongroise 2 Grecque 1 Slovaque 2 Hongroise 7 Slovène 77 Italienne 3 Tchèque 1 Kosovar 1 Tchèque-slovaque 1 Lettone-française 1 Ukrainienne

Français	46,1%
double nationalités franco	8,4%
Etrangers	45,5%

M. REBSAMEN	DG	X
M. PRIBETICH	UIOM/COLLECTE DECHETS	
M. FALCONNET	CABINET	
M. CHAPUIS	COMPTUNICATION	
Mme KOENDERS!	DGD RESCOURCES	
M. DETANG	LESSOURCES HUMAINES	
Mme HERVIEU !	ASSEMBLEEDATE, GENERALES	
M. ALMEIDA I	IDCPMOSIT	
M. DODET	FINAPOCS/CELEVOLE DE CESTION	
M. DESEILLE	ATT. JUPITE MES/ASSURANCES	
Mme POPARO	OGD THE CHATTERAYONNELENT	×
Mme JUBAN 1	DINERON DEV	7
M. FAVERJON	MARKETING TERRITORIAL	
Mme ZIVKOVIC	TOURISME/COMMERCE	
M. GRIMPRET	MUGEE-/PATRIMO!NE/RI	
M. MOREAU	DGD COHESION SOCIALE	
M. GIRARD	PROXIMITE CITOYENNETE	
Mine DILLENSEGER	EDUCATION EFFANCE/CCAS	
Mme MASLOUHI	CULTURE/SPORTS	
M. MASSON	DGD SERVICES TECHNIQUES	
M. BORDAT	UATEMENTS/EXPLOITATION	
M. ROZOY	RESEAUX/TRANSPORTS	
M. PIAN	DIVERS VOIRIE	
Mme CHARRET-GODARO	DGD URHANISME/ENVIRONNEMENT	
Mme TENENBAUM	(PLUVSCOT	
Mme MARTIN	DROIT DES SOLS	
M. HAMEAU	FONCIER/EPFL	
Mme MODDE	HABITATIRENDY, URBAINE	1

1) Point sur les étudiants de Bourgogne - Franche-Comté :

A : Les étudiants originaires de Bourgogne-Franche-Comté à Sciences Po (tous campus confondus) RRITOIRES ET PROJE

Nombre d'admis en 1ère année de Sciences Po (tous les campus) originaire de la Région : 28 (25 via par procédure par examen + 3 via la procédure CEP)

Détail – admis de la Région BFC – répartition par campus :

agion of o liche	illicition pai	oumpao.	
Paris	16	Reims	4
Dijon	3	Nancy	1
Le Havre	3	Poitiers	1



Détail – admis de la Région BFC – par département d'origine :

Côte d'Or	7	Haute-Saône	2
Doubs	4	Saône-et-Loire	7
Jura	0	Yonne	2
Nièvre	3	Territoire de Belfort	0

Focus sur la procédure CEP :

Dans le cadre de la procédure CEP, 3 admis issus de 2 lycées partenaires (sur 3 existants) situés dans la Région:

- 2 du lycée Raoul Follereau à Nevers, 1 du lycée Henri Parriat à Montceau-les-Mines
- parmi eux, 2 ont choisi le campus de Paris et 1 celui de Reims

2. Création d'un réseau des anciens élèves du campus européen de Sciences Po à Dijon

- Un annuaire actualisé des anciens est en train d'être établi par l'association en lien avec la direction du campus, avec une interface en ligne. Il sera à la disposition des partenaires.

La section régionale Bourgogne – Franche-Comté de l'Association des Anciens de Sciences Po a été relancée en 2016 sous l'impulsion d'un groupe des anciens étudiants du campus de Dijon, revenus – après avoir obtenu leur diplôme à Paris – dans la région.

Des sous-ensembles plus ou moins informels viennent structurer ce réseau, en s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux :

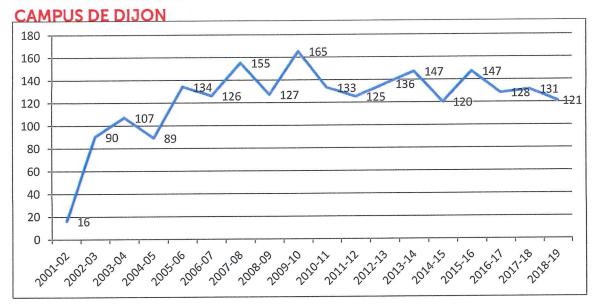
- Il y a un réseau informel des anciens du campus de Dijon à Bruxelles
- Une association des anciens de Sciences Po, essentiellement composée des anciens du campus de Dijon a été créée en Pologne
- Une association de jeunes professionnels tchèques en France a été créée, au sein de laquelle plusieurs anciens du campus de Dijon ont été ou sont actifs.
- Des anciens du campus en lien avec les étudiants actuels animent deux autres associations très actives développant des projets innovants :
 - o « Duel amical » : http://duelamical.eu/fr
 - o Bourgogne Balkans Express : https://fr-fr.facebook.com/bourgognebalkansexpress

Plusieurs anciens du campus reviennent également de manière plus ou moins régulière pour enseigner au sein du campus.

3. Rayonnement régional, national et européen du campus européen de Dijon

Le campus de Dijon a su développer une forte attractivité, en constituant notamment des viviers de recrutement dynamiques et de qualité en Europe centrale et orientale. Son attractivité progresse aussi auprès des candidats français.

Nombre élevé de candidatures internationales de qualité (hors candidats double-diplôme UCL) :



- depuis 2005, le recrutement international s'est stabilisé dans une fourchette entre environ 120 et 150 candidats
- la qualité moyenne des dossiers de candidature progresse
- Si le nombre de candidatures internationales est en légère baisse par rapport aux années précédentes, d'autres indicateurs similaires sont en hausse :
 - 10 étudiants en échange à Sciences Po ont opté pour le campus de Dijon (contre 1-3 en moyenne jusqu'ici)
 - un très fort dynamisme est à constater en ce qui concerne le double-diplôme avec University College London (UCL) :
 - en 2017 : 14 candidatures pour Dijon (sur 254) dont 3 admis (sur un total de 19 admis répartis sur 5 campus de Sciences Po)
 - en 2018 : 41 candidatures pour Dijon (sur 296) dont 10 admis (sur un total de 31 admis sur 5 campus de Sciences Po)

Une équipe pédagogique de haut niveau et international – une forte capacité d'attraction des enseignants aux profils variés

Cette attractivité du campus est construite autour d'un programme d'étude d'excellence, porté par une équipe pédagogique de haut niveau. En effet, un cursus complet de 1ère et 2ème années du Collège universitaire de Sciences Po est proposé par le campus de Dijon. Il est composé des :

- enseignements fondamentaux, obligatoires et communs à tout étudiant du Collège universitaire de Sciences Po, quel que soit le campus
- enseignements électifs qui, en partie, sont spécifiques au campus européen de Dijon, en mettant notamment l'accent sur l'étude de l'Union européenne et de l'Europe centrale et orientale
- enseignements de langues, y compris les langues « rares » centre-européennes (hongrois, polonais, tchèque), ainsi que le russe et l'italien (avec l'option initiation au roumain)

Ont par exemple enseigné ou enseignent au campus de Dijon depuis 2007 (liste non exhaustive) :

Frank AAREBROT (Université de Bergen, Norvège – European comparative politics), Yann ALGAN (Sciences Po – Macroéconomie, en visio-conférence/e-cours), Alvaro ARTIGAS PEREIRA (CERI-Sciences Po – Spring School), Thomas AUBRIOT (Lycée Carnot – Mathématiques), Laurent BAECHLER (L'Institut Européen des Hautes Études Internationales, Sciences Po - Economie), François BAFOIL (Sciences Po – CERI – Histoire et sociologie de communisme et du post-communisme), Rodrigo BALLESTER (Commission européenne – Droit communautaire), Anne BAZIN-BEGLEY (IEP de Lille – Mémoire, Justice et Réconciliation), Stein BERGLUND (University d'Örebro, Suède - European comparative politics), Boris

CAMPUS DE DIJON

BERNABE (Université de Bourgogne - Histoire juridique des Etats), Pierre BODINEAU (Université de Bourgogne - Histoire juridique des Etats), Camille BON (ESC Dijon Bourgogne - Introduction to Finance), Anne BORING (Sciences Po -Microéconomie, Macroéconomie), Mathilde BOULET (Université de Besancon - Institutions politiques comparées), Robert BOYCE (London School of Economics - History of International Relations 1870-1945), Thomas BRONNEC (France Télévision - Séinaire d'actualité), Markéta BRÜSTLOVA (UNESCO - Genre et transformation en Europe centrale), Olivier CAMY (Université de Bourgogne - Institutions politiques comparées, Histoire des idées politiques), Antonella CAPELLE-POGACEAN (Sciences Po - CERI - Minorités en Europe), Cécile CASEAU-ROCHE (Université de Bourgogne - Grandes auestions du droit). Bruno CAUTRES (Sciences Po, CEVIPOF - Ecole de printemps), Thierry CHOPIN (Fondation Robert Schuman - L'Union européenne en quête de légitimité) ; Lydia COUDROY DE LILLE (ENS Lyon - Géographie), Pauline COUTEAU (Sciences Po - Philosophie), Gilbert CUDENNEC (consultant - La Vie de l'entreprise), Marcin DABROWSKI (Delft University of Technology - Winter School), Arnaud DANJEAN (député européen - Perspectives européennes des Balkans), Jean-Luc DELPEUCH (ENSAM Cluny - Négociations dans l'UE), Olivier DESLONDES (ENS Lyon - Géographie), Alexandre-DEZE (Université de Montpellier - Sociologie politique), Adèle DE MESNARD (Lyon 3 - Droit), Jean-Luc DOMENACH (Sciences Po - Histoire du communisme), Jean-Yves DORMAGEN (Université de Montpellier - Sociologie politique), David DO PACO (Sciences Po - Histoire), (Romain DUCOULOMBIER (chercheur associé au Centre d'Histoire de Sciences Po - Histoire du communisme). Sabine DULLIN (Sciences Po - Histoire), Yann-Arzel DURELLE-MARC (Université de Besancon - Histoire iuridique des Etats), Marie DURU-BELLAT (Sciences Po - Méthodes en sciences sociales), Géraldine FARGES (Université de Bourgogne - Sociologie), Botond FELEDY (Université de Budapest - Négociation dans l'UE), William FENN (consultant - Environmental Politics), Rodolphe FERAL (Ministère des Affaires Etrangères - Institutions politiques comparées), Michaël FOESSEL (Ecole polytechnique, Université de Bourgogne - Introduction à la philosophie), Maxime FOREST (Sciences Po/PRESAGE - Genre et transformation en Europe centrale), Martial FOUCAULT (Sciences Po, CEVIPOF - Ecole de printemps), Michel FOUCHER (ENS - Géopolitique des frontières), Thierry FOURNIER (lycée Nodier, Dole - Globalisation et marchés financiers), Marie-Anne FRISON-ROCHE (Sciences Po - Grandes questions du droit, en visio-conférence/e-cours), Mathieu FULLA (Sciences Po - Histoire), Chloé GABORIAUX (CEVIPOF-Sciences Po, Université de Lyon - Science politique), Stéphane GACON (Université de Bourgogne - Histoire), Anne GIROLLET (Université de Bourgogne - Institutions politiques comparées), Thorniké GORDADZE (CERI-Sciences Po - Conflits et formation des identités nationales dans le Caucase), Alexandra GOUJON (Université de Bourgogne - Institutions politiques comparées), Pierre GUENANCIA (Université de Bourgogne - Philosophie), Marlène GUILLON (Ecole d'économie de Paris -Microéconomie, Macroéconomie), Rachel GUYET (Sciences Po - Introduction à la sociologie), Christophe JAMIN (Sciences Po - Droit commun des contrats, en visio-conférence/e-cours); Piotr KOSICKI (Princeton University - 1989: A Moment of Global Change), Filip KOSTELKA (CEE-Sciences Po - Ecole d'hiver), Joël KOTEK (Université libre de Bruxelles - Histoire), Roman KRAKOVSKY (Université Paris I - Histoire), Laurence LE DIAGON-JACQUIN (Université de Rennes - Histoire de musique en Europe centrale). Maëlan LE GOFF (CEPII - Interntaional Economics), Václav LEBEDA (Parlement européen -Introduction to the EU Affairs), Gilles LEPESANT (CNRS Bordeaux - Frontières et voisinage de l'UE), Olga LÖBLOVA (CEU Budapest - Ecole d'hiver), Christophe LUCAND (Université de Bourgogne - Histoire), Kai LÜCKE (secteur privé, Bruxelles -European economics), Lukáš MACEK (Introduction aux affaires de l'UE), Catherine MAIA (Université Lusophone de Porto, Université Catholique de Lille - Public International Law), François-Xavier NERARD (Université de Bourgogne, Paris 1 -Histoire), Etienne NOUGUEZ (Sciences Po - Sociologie), Olgu OKUMUS (CERI-Sciences Po - Energy Diplomacy), Eva PALATÓVA (Parlement européen - EU - a Foreign Policy Actor), Sebastian PAULO (Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE -

Introduction aux affaires de l'Union européenne), Gaëlle PERIO-VALERO (IRIS – Perspectives européennes des Balkans), Michel PEROTTINO (CEFRES Prague – European comparative politics), Jean-Luc POUTHIER (Sciences Po – Histoire), François RACHLINE (Sciences Po - Globalisation et marchés financiers, en visio-conférence/e-cours), Anna RAY (Sciences Po – International Economics), Sébastien REPAIRE (Sciences Po – Histoire), Anne-Lise RODIER (consultante – Action publique locale), Jan ROVNY (Sciences Po, CEE – Ecole de printemps), Jan RUBES (Université libre de Bruxelles – Histoire), Olivier RUCHET (Sciences Po - European comparative politics), Jacques RUPNIK (CERI-Sciences Po – Histoire du communisme), Vilém SEMERAK (CERGE-EI Prague – International Economics), Hervé SIOU (Sciences Po – Histoire), Hans STARK (Université Paris III, Sciences Po - Introduction aux affaires de l'UE), Dorota SZELIGOWSKA (Collège d'Europe à Bruges, Commission européenne – Ecole d'hiver), Marie-Odile THIROUIN (Université Lumière-Lyon II - Un monde d'hier, un mythe d'aujourd'hui : l'Autriche-Hongrie dans la littérature centre-européenne d'après 1918), Richard TOPF (London Metropolitan University – Epistemology & Methods), Anne-Laure VALEMBOIS (Université de Bourgogne – Institutions politiques comparées); Jean VIGREUX (Université de Bourgogne), Etienne WASMER (Sciences Po – Economie, en visio-conférence/e-cours), Bernd WEBER (CERI-Sciences Po – Spring school), Nicolas WERTH (CNRD – Histoire du communisme), Serge WOLIKOW (Université de Bourgogne - Histoire)

Enseignements de langues :

Maria ALVAREZ-ERNULT (ESC Dijon-Bourgogne - Espagnol), Kate BIRKINSHAW (Université de Bourgogne - Anglais), Cornélia CASEAU (ESC Dijon-Bourgogne - Allemand), Inga CHERNIGOVA (Université de Bourgogne - Russe), José Luis COLLADOS (ESC Dijon-Bourgogne - Espagnol), Alex FRAME (Université de Bourgogne - Anglais), Sue HAWKINS (ESC Dijon-Bourgogne - Anglais), Magdalena KIRSZNIAK (Université de Bourgogne - Polonais), Linda MC GUIRE (ESC Dijon-Bourgogne - Anglais), Philippe MICHAUD (lycée Charles de Gaulle - FLE), Barbara MOLIN (ESC Dijon-Bourgogne -

CAMPUS DE DIJON

Espagnol), Jana MÜNZBERGEROVA (Université de Bourgogne - Tchèque), Anna NAWROCKI (Université de Bourgogne -Polonais), Marie-Doris OTALORA (ESC Dijon-Bourgogne - Espagnol), Norma PAIANO (ESC Dijon-Bourgogne - Italien), Judit PAWLOWSKI (ESC Dijon-Bourgogne - Hongrois), Silvia RAFANIELLO (ESC Dijon-Bourgogne - Italien), Suzanne RANKIN (Lycée St Joseph - Anglais), Maria ROUX (traductrice, interprète - Polonais), Ewa SABELA (Université de Bourgogne - Polonais), Galina SANKHOROVA (Université de Bourgogne - Russe), Petra SOUCKOVA (Université de Bourgogne - Tchèque); Jessica SLOWIK (ESC Dijon-Bourgogne - Anglais), Magdalena VIGENT (UdB, lycée Carnot -Tchèque).

Ateliers artistiques:

musique (Etienne Meyer, Judith Pacquier), théâtre (Emmanuelle Cordoliani, Anthony Georgeon), photo (Edouard Barra), écriture (Pierre Bouttier, Louise Lambrichs), cinéma (Aurelio Savini), arts plastiques (Le Consortium, Hugo Pernet, Noémie

NB : Sciences Po met en œuvre, à partir du septembre 2017, une réforme ambitieuse de son Collège universitaire. Dans ce cadre, un certain nombre d'évolution se déploient sur le campus de Dijon (en 2017-18 – 1ère année, en 2018-19 – 2ème année), tout en restant dans une forte continuité avec la trajectoire réussie des 16 premières années d'existence.

II. Indicateurs de résultats

1. Nombre de missions à l'étranger

En 2017-18, 18 missions à l'étranger ont été organisées par le campus de Dijon (des missions de promotion et de recrutement, visant notamment le recrutement des bacheliers et la coopération universitaire).

Les 16 pays suivants ont été visités :

Albanie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Lituanie, Macédoine, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie

NB: Certaines missions incluaient plusieurs pays, certains pays ont fait l'objet de plusieurs missions.

- 2. Nombre d'études et autres actions menées par les étudiants de Sciences Po sur des sujets d'intérêt régional
 - 19 projets collectifs ont été mis en œuvre par les étudiants du campus au cours de l'année académique 2017-18. Par exemple :
 - organisation d'événements grand public (conférences)
 - organisation d'une simulation de l'ONU avec la participation des lycéens bourguignons
 - organisation d'une course au bénéfice du CHU (« Les Athlés solidaires »)
 - le projet « Le plus grand musée de France » : identification d'une œuvre d'art méconnue sur le territoire régional et la levée de fonds pour sa restauration et valorisation
 - actions au bénéfice de l'UNICEF
 - « discussions citoyennes » : animation de débats d'actualité dans les lycées

Une quinzaine d'associations étudiantes sont présentes sur le campus, dont certaines contribuent activement à la vie associative locale.



CAMPUS DE DIJON

- 3. Nombre de sessions de formation permanente
 - le campus a privilégié les actions en direction des lycéens (cf. ci-dessous); l'organisation des séminaires de formation sur l'Europe pour les enseignants de lycées a été reportée à 2018-19.

4. Nombre de conférences, colloques, séminaires et autres manifestations

Comme tous les ans depuis sa création, le campus de Dijon a organisé ou accueilli de nombreuses manifestations grand public, notamment des conférences débats :

- le cycle « RDV de l'Europe » en partenariat avec Europe Direct (Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté)
- événements organisés directement par Sciences Po
- événements organisés par les étudiants (projets collectifs, associations)
- événements en partenariat avec des associations locales
- événements organisés par des associations locales, accueillis par le campus (Amis de Dante, Amis du Monde diplomatique, Dijon Hebdo,...)
- 5. Nombre de partenariats avec des universités étrangères, nombre d'universités européennes où les étudiants du campus partent en séjour d'études
- Sciences Po développe **472 partenariats internationaux** (la liste disponible sur : http://international.sciences-po.fr/fr/universites-partenaires)

Départs en 3ème année des étudiants du campus de Dijon :

- en 2017-18, les étudiants du campus ont passé ou passent encore leur 3^{ème} année dans les universités suivantes :

PAYS	UNIVERSITE		
Allemagne	Humboldt-Universität, Berlin		
Allemagne	Bucerius Law school		
Allemagne	Universität Mannheim		
Allemagne	Universität zu Köln		
Belgique	Université Catholique Louvain		
Belgique	Université Libre de Bruxelles		
Canada	Simon Fraser University		
Canada	University of Calgary		
Canada	Concordia University		
Canada	McGill University		
Chine	University of Hong-Kong		
Corée du Sud	Ewha Womans University		
Espagne	Instituto de Impresa		
Espagne	Universidad de Granada		
Espagne	Universitat Pompeu Fabra		
Espagne	Universidad Carlos III Madrid		
Estonie	University of Tartu		
Etats-Unis	University of Washington		
Etats-Unis	Barnard College		

CA		DI	10	DI	1 7	-	N.I.
	M	\mathbf{r}		1)1	 		N

CAMPUS DE DIJON	I
Etats-Unis	George Washington University
Etats-Unis	University of California Berkley
Finlande	University of Helsinki
Hongrie	Eotvos Lorand University
Inde	Institute of Technology Madras
Irlande	Trinity College Dublin
Italie	Università Luigi Bocconi
Italie	Univ. degli studi di Bologna
Italie	LUISS, Rome
Kirghizistan	AUCA
Lituanie	Université de Vilnius
Pays-Bas	Erasmus University Rotterdam
Pays-Bas	Universiteit van Amsterdam
Pologne	University of Warsaw
Pologne	Université Jagellonne Cracovie
République tchèque	Charles University in Prague
Roumanie	University of Bucarest
Royaume-Uni	University of Manchester
Royaume-Uni	Durham University History
Royaume-Uni	University of Glasgow
Royaume-Uni	University of Oxford
Royaume-Uni	University of Edinburgh
Royaume-Uni	University College London
Royaume-Uni	University of Stirling
Royaume-Uni	London School of Economics
Royaume-Uni	University of Warwick
Royaume-Uni	King's College London
Russie	Moscow State University
Russie	MGIMO
Russie	Higher School of Economics
Russie	St Petersburg State University
Russie	RANEPA
Singapour	National Univ. of Singapore
Suède	Stockholm School of Economics

- en 2018-19, les étudiants du campus partiront en 3ème année dans les universités suivantes :

PAYS	UNIVERSITE	
Allemagne	J. Wolfgang-Goethe, Frankfurt	
Allemagne	Univ. Viadrina Frankfurt/Oder	
Allemagne	Universität zu Köln	
Allemagne	Bard College Berlin	
Australie	University of Queensland	
Australie	University of Melbourne	
Autriche	Universität Wien	

CAMPUS DE DIJON

Canada	
Canada	Concordia University
Chine	McGill University
	University of Hong-Kong
Corée du Sud	Korea University
Danemark	University of Copenhaguen
Espagne	Universitat Pompeu Fabra
Espagne	Univ. Complutense de Madrid
Espagne	Universidad Autonoma de Madrid
Espagne	Instituto de Empresa
Estonie	University of Tartu
Etats-Unis	San Francisco State University
Etats-Unis	City University of New York
Finlande	University of Helsinki
Georgie	Ilia State University
Irlande	Trinity College Dublin
Islande	University of Iceland
Italie	Università Luigi Bocconi
Italie	Università degli studi Milano
Italie	Univ. degli Studi di Venezia
Italie	Univ. degli studi di Bologna
Kirghizistan	AUCA
Pérou	Universidad del Pacifico
Pologne	Szkola Glowna Handlowa
Pologne	University of Warsaw
Pologne	Université Jagellonne Cracovie
République Tchèque	Université Masaryk, Brno
République Tchèque	Charles University in Prague
Royaume Uni	University of Birmingham
Royaume Uni	King's College London
Royaume Uni	London School of Economics
Royaume Uni	University of Edinburgh
Royaume Uni	University College London
Russie	MGIMO
Russie	St Petersburg State University
Singapour	Yale-NUS College
Singapour	National Univ. of Singapore
Slovaquie	Univ. Economics in Bratislava
Suède	Stockholm University
Suisse	Université de Lausanne
Suisse	Universität St Gallen
Taïwan	National Chengchi University
	c.iongom c.iironony

6. Nombre de coopérations avec les établissements d'enseignement supérieur bourguignons, collectivités territoriales, ou autres acteurs bourguignons

Enseignement secondaire et supérieur

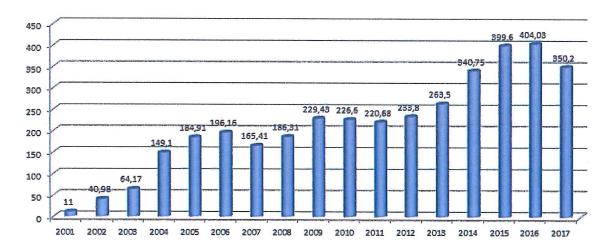
- présence des enseignants de l'Université de Bourgogne et de l'ESC Dijon-Bourgogne dans l'équipe pédagogique du campus de Sciences Po à Dijon
- renégociation du programme de double cursus avec la Faculté de Droit de l'Université de Bourgogne pour l'adapter à la réforme de la scolarité de deux côtés
- présence du représentant de Sciences Po dans des instances des établissements bourguignons (lycée européen Charles de Gaulle, Maison de l'Europe)
- partenariat avec la CPGE Cachan du lycée Eiffel (présence des étudiants de la prépa dans certains modules de Sciences Po)
- accompagnement des projets de préparation à l'examen de Sciences Po et présentation de Sciences Po aux élèves des lycées (Auxerre, Dijon, Dole, Louhans, Nevers, etc.)
- poursuite de la mise en œuvre de la convention éducation prioritaire entre Sciences Po et les lycées Prieur de la Côte d'Or à Auxonne, H. Parriat de Montceau-les-Mines et R. Follereau de Nevers
- Interventions ponctuelles sur l'UE dans les établissements notamment sur les thématiques européennes
- Poursuite des contacts avec le Centre de conférences internationales de Cluny concernant le « Collège européen de Cluny », un établissement d'enseignement supérieur et de recherche d'envergure européenne, ciblant la thématique des collectivités territoriales et des politiques publiques locales dans une perspective européenne.
- Participation aux réunions du « Grand campus dijonnais »
- lancement d'un partenariat avec le Rectorat en matière d'égalité des chances (en lien avec le nouveau « parcours civique » obligatoire pour les étudiants

Autres partenaires

- de nombreuses coopérations ou partenariats avec des acteurs de la vie associative (mises à dispositions fréquentes des locaux, des conférences organisées en partenariat, etc.).
- partenariat stable avec l'Ecole suisse internationale et notamment son antenne dijonnaise (enseignement de Français langue étrangère)

7. Nombre d'étudiants boursiers accueillis sur le site de Dijon

Bourses sur critères sociaux attribuées par Sciences Po aux étudiants du campus de Dijon (en k€)



L'action de la <u>ville de Dijon</u> vient renforcer cet effort avec 2 bourses accordées pour chaque promotion à des élèves internationaux



8. Nombre d'actions de sensibilisation et d'information à l'intention des lycéens bourguignons

Evénements visant à faire connaître Sciences Po et son campus européen à Dijon aux lycéens

- Journée portes ouvertes (18 novembre 2017)
 - Visites guidées des locaux animées par les étudiants de Sciences Po
 - o Présentation des formations dispensées par Sciences Po
 - o Diffusion de films sur Sciences Po
- <u>Accueil de groupes</u> de lycéens sur le campus (ainsi que des visites individuelles)
- <u>Présence des représentants du campus européen de Sciences Po aux manifestations diverses destinées aux lycéens :</u>
 - o Journée Grandes Ecoles au lycée Carnot
 - o Divers forums de lycéens dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté
 - Visites directement dans les lycées (cf. ci-dessus)
 - visite et <u>échange</u> d'informations avec les lycées ayant lancé des programmes de préparation à l'examen d'admission de Sciences Po
 - <u>partenariat avec le lycée Eiffel de Dijon</u> dans le cadre du dispositif « Cordée de réussite » (présentation de la formation de Sciences Po, participation à la journée des Cordées de réussite, présence des élèves de la prépa Cachan dans certains modules de Sciences Po, etc.)
 - la signature des Conventions Education prioritaire avec 3 établissements (cf. ci-dessus)
 - projets européens : en partenariat avec la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté organisation (sur la base d'un concept pédagogique développé par Sciences Po) de 5 simulations du Parlement européen (2 à Besançon, 2 à Dijon, 1 à Nevers)

III. Indicateur d'impact

Reconnaissance de Dijon comme pôle de référence en matière de réflexion sur l'Union européenne

- coopération avec les chercheurs des centres de recherche de Sciences Po : CERI, Centre des Etudes Européennes et CEVIPOF (conférences, modules pédagogiques, séminaires) : 3 chercheurs du CERI et 2 chercheurs associés du CERI, ainsi que 2 chercheurs du CEVIPOF viennent régulièrement à Dijon pour enseigner, d'autres viennent à l'occasion des événements ponctuels grand public ; implication de ces chercheurs également dans la conception et mise en œuvre du projet « L'Europe : parle m'en au lycée » et « Cultivons l'Europe au lycée » qui a permis, entre autres, de lancer la dynamique des simulation du Parlement européen avec les lycéens de la Région.

Présence plus ponctuel de chercheurs du CEE.

- <u>une équipe pédagogique très « européenne »</u> assurant un rayonnement du campus à l'échelle de l'UE (cf. cidessus)
- un <u>partenariat avec la Fondation Robert Schuman</u>; le directeur des Etudes de cette Fondation intervient au moins une fois par an devant le public dijonnais, il a été très impliqué dans le projet « L'Europe : parle m'en au lycée » et « Cultivons l'Europe au lycée ».
- nombreux événements grand public autour des sujets européens (cf. ci-dessus)
- des visites de personnalités de la vie publique européenne et de diplomates des différents pays européens ;



- succès deux fois de suite dans l'appel à projets de la Commission européenne, en matière de formation sur l'Union européenne (cf. ci-dessus), la Bourgogne étant grâce à ce projet pionnière en matière de l'éducation européenne au niveau des lycées.
- contribution à **d'autres projets européens** (par ex. le projet du Collège européen de Cluny) ou à l'organisation d'une journée d'étude et de rencontres sur les Balkans organisée par la ville de Dijon, Dijon Métropole et l'AFCCRE.

Sciences Po – Collège universitaire – campus européen de Dijon « Europe centrale et orientale » 14 avenue Victor Hugo – 21000 Dijon, France • tél. : + 33. 3.80.58.99.58 • info.dijon@sciencespo.fr http://college.sciences-po.fr/sitedijon

Le directeur

A l'attention de Mme Cécile MARTIN-VIELLARD Chargée de mission Enseignement supérieur Direction du développement économique Pôle attractivité et rayonnement Dijon Métropole

Dijon, le 26 juin 2018

Chère Madame,

Ci-joint, veuillez trouver les pièces justificatives concernant le fonctionnement du campus européen – Europe centrale et orientale de Sciences Po à Dijon :

- le rapport d'activité;
- l'original du rapport du commissaire aux comptes concernant le budget du campus de Sciences Po à Dijon pour l'exercice 2017 ;

Bien entendu, je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous remercie pour votre compréhension et vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Lukáš Macek